



# Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux

## Dans les pharmacies Le nouveau guide

18 novembre 2020

---

Sylvie Bédard, conseillère  
Guy Bertrand, conseiller

Association pour la santé et la sécurité  
du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS)




1

## Sondage 1 - Quel est votre titre d'emploi ?

---

ASSTSAS



2

2

## Sondage 2 - Pour ceux et celles qui travaillent en pharmacie

---

ASSTSAS

3

3

## Contenu de la présentation

---

- Mise en contexte
- Comité de travail
- Aperçu général
- Définitions, symboles et catégories
- Principales recommandations/pharmacie
- Nouveau guide et normes OPQ
- Nouveautés/autres secteurs
- Proposition NIOSH 2020

ASSTSAS

4

4

## Mise en contexte

- Première version du guide en 2008



- 2016, les 3 catégories de médicaments NIOSH

NIOSH List of Antineoplastic and Other Hazardous Drugs in Healthcare Settings, 2016

NIOSH List of Antineoplastic and Other Hazardous Drugs in Healthcare Settings, 2014

NIOSH List of Antineoplastic and Other Hazardous Drugs in Healthcare Settings 2012

NIOSH LIST OF ANTINEOPLASTIC and Other Hazardous Drugs in Healthcare Settings 2010

5

5

## Mise en contexte

- Autres raisons pour réviser le guide
  - Mieux couvrir certains secteurs (ex. : préparations non stériles, soins prolongés)
  - Mettre à jour selon les connaissances et l'expérience des 10 dernières années
  - Besoins d'améliorer l'application des mesures de prévention (sondages 2015, 2018)
  - Se mettre en concordance avec des organisations normatives

6

6

## Mise en contexte

L'Ordre des Pharmaciens      USP 800      Guide MSSS



ASSTSAS

7

7

## Principales sections du guide

<b>1 INTRODUCTION</b> .....	
ÉLABORATION DU GUIDE.....	
RISQUES DE L'EXPOSITION AUX MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
SOURCES D'EXPOSITION AUX MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
PERSONNEL EXPOSÉ.....	
VOIES D'EXPOSITION.....	
ÉTUDES SUR LA PRÉSENCE DES MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
<b>2 MESURES DE PRÉVENTION</b> .....	
COMITÉ SUR LES MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
PROGRAMME DE GESTION PRÉVENTIVE DES MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
APPROVISIONNEMENT.....	
FORMATION.....	
ANALYSE DE RISQUE.....	
SURVEILLANCE.....	
RETRAIT PRÉVENTIF.....	
MESURES PARTICULIÈRES POUR LES G3.....	
SYSTÈME CLOS DE TRANSFERT DE MÉDICAMENT.....	
ENTRETIEN DES SURFACES ET DES ÉQUIPEMENTS.....	
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.....	
DURÉE DE PRÉCAUTIONS.....	
<b>3 PHARMACIE</b> .....	
AMÉNAGEMENT.....	
PRATIQUES SÉCURITAIRES.....	
<b>4 UNITÉS DE SOINS (CLIENTÈLE HOSPITALISÉE ET AMBULATOIRE)</b> .....	
AMÉNAGEMENT (ZONES OÙ SONT ADMINISTRÉS DES G1).....	
MÉTHODES OU PRATIQUES SÉCURITAIRES.....	
CONSEILS AU PATIENT ET À SON ENTOURAGE.....	
<b>5 SOINS EN CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE ET EN RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES (MILIEU DE VIE)</b> .....	
AMÉNAGEMENT.....	
PRATIQUES SÉCURITAIRES.....	
CONSEIL AU PATIENT ET À SON ENTOURAGE.....	
<b>6 CLSC ET SOINS À DOMICILE</b> .....	
SERVICES COURANTS AU CLSC.....	
SOINS À DOMICILE.....	
<b>7 HYGIÈNE ET SALUBRITÉ</b> .....	
PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	
GESTION SPÉCIFIQUE DES DÉCHETS PAR GROUPE DE MÉDICAMENTS DANGEREUX.....	
PRATIQUES SÉCURITAIRES D'ENTRETIEN PAR LOCAL.....	
DÉVERSEMENT.....	
<b>8 BUANDERIE</b> .....	
LITERIE NON VISIBLEMENT CONTAMINÉE.....	
LITERIE VISIBLEMENT CONTAMINÉE.....	
<b>9 DÉVERSEMENT ET EXPOSITION ACCIDENTELLE</b> .....	
DÉVERSEMENTS DE MÉDICAMENTS DANGEREUX G1 ET G2.....	
EXPOSITION ACCIDENTELLE.....	

ASSTSAS

8

8

## Comité du guide de l'ASSTSAS - 2<sup>e</sup> édition

### Pharmacie

- Annie Langlais, Pharmacienne au CHU de Québec-UL; représentante de l'A.P.E.S.
- Cynthia Tanguay, Coordonnatrice de l'URPP
- Gabrielle Ferland, Pharmacienne au CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Jean-François Bussières, Pharmacien chef à l'URPP et au CHUSJ
- Kathia Gagnon, Pharmacienne au CIUSSSEIM
- Sossy Meguerdij, Assistante technique en pharmacie au CIUSSSNIM et représentante de l'AQATP

### Soins

- Andréane Chevette, Assistante infirmière chef au CUSM et représentante de l'AQIO et membre du CEPSI; jusqu'en décembre 2017
- Audrey Chouinard, Conseillère en soins spécialisés - volet oncologie du CHUM, représentante de l'AQIO, membre du CEPSI; depuis novembre 2017
- Caroline Plante, Conseillère en soins infirmiers au CHUSJ et membre du CEPSI
- Geneviève Lepage, Conseillère en soins spécialisés au CHU de Québec-UL et représentante du CEPSI; jusqu'à l'été 2017
- Martine Longtin, Conseillère aux Méthodes de soins informatisées (MSI) du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS); depuis septembre 2017

### ASSTSAS

- Guy Bertrand, Conseiller
- Sylvie Bédard, Conseillère

ASSTSAS

9

9

## Aperçu général des modifications et de ce qui a été conservé

### CONSERVÉS

- Deux premiers chapitres communs à tous
- Usage du DOIT-DEVRAIT-PEUT
- Approche par précautions
- ÉPI précisés en fonction des activités
- Aménagement pharmacie oncologie

### NOUVEAUTÉS

- Les 3 catégories de NIOSH de 2014
- Structure uniformisée d'un secteur à l'autre
- Chapitres distincts pour les soins prolongés et CLSC
- Considération des médicaments non stériles
  - Magistrales et formes finales
- Durée des précautions pour les excréta
- Concept d'analyse du risque
- Aménagement

ASSTSAS

10

10

## Médicament dangereux ?

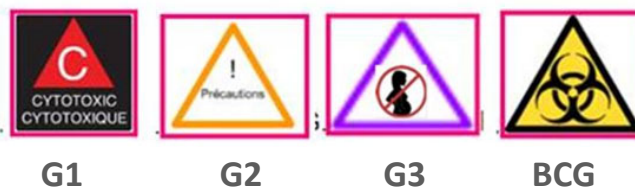
- Définition du NIOSH
- Au moins une des propriétés suivantes :
  1. Cancérogène
  2. Toxicité du développement  
(incluant la tératogénicité)
  3. Toxique pour la reproduction
  4. Génotoxique
  5. Toxique pour un organe à faible dose
  6. Structure ou profil de toxicité similaire

11

ASSTSAS

11

## 3 catégories vs symboles proposés



12

ASSTSAS

12

## Sondage 3 : Les 3 catégories

---

ASSTSAS

13

13

## Les 3 catégories

---

- Utilisation intégrale de la liste de NIOSH 2016
- Recommandations dosées (☺) selon la catégorie
  - Doit et devrait
  - Flexibilité et ouverture selon l'analyse du risque
- Les G3
  - Tous sont impliqués pour limiter la contamination
  - Personnes vulnérables doivent éviter ou se protéger

ASSTSAS

14

14

### Recommandations principales / réception / déballage / décontamination G1

---

- Toutes les formes pharmaceutiques de G1 doivent être décontaminées
- Retrait des G1 de leur emballage avant entreposage
- Champ absorbant à endos plastifié jetable sur la table de travail
- Eau-détergent ou lingette nettoyante
- Local distinct (ou zone selon le volume) : identifié, ventilé par extraction de 50-100 pieds/min
- N95 minimum ; sans extraction d'air, il faut APR avec filtre à particules & vapeurs organiques pour les poudres/liquides

ASSTSAS

15

15

### Recommandations principales / réception / déballage / décontamination G2, G3

---

- Déballage possible à la pharmacie centrale où médicaments non dangereux
- Champ absorbant à endos plastifié jetable sur la table de travail peut être utilisé
- Emballage d'origine peut être conservé
- Contenants peuvent être nettoyés après leur déballage

ASSTSAS

16

16



## Recommandations principales / entreposage

### Pharmacie d'oncologie

Peu ou pas de changements par rapport aux bonnes pratiques actuelles

### Pharmacie centrale

- Devraient être dans des lieux physiques distincts, clairement identifiés
  - peuvent toutefois être regroupés, mais ségrégués entre classes
- G1 de forme non finale potentiellement volatile : doivent être entreposés comme en oncologie
- G1 de formes finales : peuvent être avec l'inventaire régulier de la pharmacie centrale, dans zone dédiée & bien identifiée, après analyse de risque
- G2, G3 peuvent être entreposés avec l'inventaire régulier, dans zone dédiée clairement identifiée, après analyse de risque

ASSTSAS

17

17

## Recommandations principales / 3 types de préparation

- Préparations stériles
- Préparation non stériles
  - Magistrales
  - Autres préparations (reconditionnement, manipulations de formes finales)
- Préparations prêtes à administrer
- Pour les G1, G2 et G3

ASSTSAS

18

18

## Recommandations principales / préparations stériles

---

- Pour les G1
  - Peu de changements par rapport à 2008
  - Pose de tubulure doit être faite
  - Vide d'air avec solution compatible peut être fait, après analyse de risque
- Pour les G2
  - Devraient être préparés sous une hotte qui protège aussi le manipulateur comme pour les G1 (Type II B2)
  - Pose de tubulure devrait être faite
  - Vide d'air peut être fait, après analyse de risque
- Pour les G3 : rien de particulier (au SCAS)

ASSTSAS

19

19

## Recommandations principales / préparations non stériles magistrales

---

- Pour les G1, G2
  - Suivre les recommandations pour une catégorie 3 de la norme 2012.01 de l'OPQ
  - Sous une hotte qui protège le manipulateur (hotte chimique)
  - Salle fermée et ventilée
- Pour les G3
  - Les recommandations visent à limiter la contamination des surfaces de travail et du matériel

ASSTSAS

20

20

## Recommandations principales / autres préparations non stériles

- Pour les G1, G2, G3
  - Modulations des recommandations selon les activités et le volume
- Sans contact avec un contenant contaminé
  - Aucune mesure particulière
- Simples
  - Espace dédié
- Plus complexes
  - Devraient être faites sous une hotte
  - Exceptions possibles avec analyse de risque

21

ASSTSAS

21

## EPI pour des préparations non-stériles

Tableau 14. EPI pour les activités de préparation comportant des manipulations simples et complexes

Activités	Formes	Groupe	Gants	Blouse	Protection faciale	Protection respiratoire
Activités <b>sans contact</b> avec les contenants contaminés (ex. : vérification pharmaceutique)	Toutes	G1 G2 G3	Non Non Non	Non Non Non	Non Non Non	Non Non Non
Manipulations simples (ex. : reconditionnement de comprimés et capsules pour usage individuel, vérification pharmaceutique comportant un contact avec les contenants)	Comprimés ou capsules intacts	G1 G2 G3	1C 1R 1R	Non Non Non	Non Non Non	Non Non Non
Manipulations complexes (ex. : coupe des comprimés, reconditionnement en lot)	Comprimés, liquide oral, forme topique	G1 G2 G3	2C 1R 1R	C R R	Non Non Non	N95 (si hors ES) N95 (si hors ES) N95 (si hors ES)

22

ASSTSAS

22

## Recommandations principales / emballage automatisé des préparations non stériles

---

- Pour les G1
    - exclus
  - Pour les G2, G3
    - Possible sauf les comprimés non intacts, poudreux ou en capsules, à moins d'une analyse de risque
- L'usage d'une petite ensacheuse manuelle réservée à un médicament dangereux peut être une solution de rechange pour l'ensachage

23

ASSTSAS

23

## Autres recommandations

---

- Entreposage après la préparation
- Transports internes et externes
- Entretien des lieux et des surfaces de travail
- Gestion des déchets, des retours

24

ASSTSAS

24

## Recommandations principales / entretien

---

- Entente entre les services
  - On distingue les rôles du personnel de la pharmacie et celui du service d'hygiène et de salubrité

### Par la pharmacie : surfaces de travail

- Préparations stériles :
  - recommandations de l'OPQ
- Préparations sous hotte chimique :
  - entretien des équipements devrait être effectué après chaque séance de travail, avec de l'eau et du détergent

### Par le personnel d'hygiène : autres surfaces

- Zones, surfaces (ex. : aire de soutien, surfaces hautement touchées)
- Fréquences variables : quotidienne à annuelle
- Décontamination et désactivation

ASSTSAS

25

25

## Nouveau guide et Normes OPQ

---

- Normes de l'OPQ datent d'avant 2014
- Concordance imparfaite dans la définition de ce qu'est un médicament dangereux
- Guide dit même installation requise pour G2 que pour G1
- OPQ préoccupé par une contamination croisée si G2 sont préparés où G1

ASSTSAS

26

26

## Nouveautés dans les autres secteurs

---

- Réception des médicaments dangereux bien identifiés
- Médicaments prêts à administrer
- Aux unités de soins hospitalisation, soins prolongés, services courants au CLSC et soins à domicile
- Buanderie
- Règles d'hygiène et salubrité

27

ASSTSAS

27

## Proposition du NIOSH en 2020

---

- Mêmes critères pour être considéré dangereux
- Regroupement en deux classes
  - Groupe 1 : Médicaments reconnus pour leur carcinogénéicité
  - Groupe 2 : Médicaments ayant au moins une autre propriété de danger, incluant les effets sur le développement et la reproduction
- Plusieurs médicaments changent de groupe

### Conséquences :

1. Le groupe 1 comporte certains médicaments non utilisés pour le traitement du cancer (ex. : cyclosporine, chloramphénicol, gancyclovir, œstrogènes)
2. Le groupe 2 comporte des médicaments utilisés pour le cancer (ex. : bicalutamide, dabrafenib)

28

ASSTSAS

28

## Impact possible du NIOSH 2020 sur GUIDE

Deux grands groupes, mais trois types de recommandations

- **G1** : correspondront au tableau 1 du NIOSH 2020
- **G2** : correspondront au tableau 2 du NIOSH 2020. Pourraient être renommés G2A
- **G3** : médicaments du groupe 2 du NIOSH 2020 qui rencontrent uniquement les critères de toxicité pour développement ou la reproduction. Pourraient être renommés G2B

BCG : retiré du NIOSH 2020. Maintien des mesures de prévention dans le guide

Oestrogènes : classés dans tableau 1 du NIOSH 2020. Mesures pourraient être établies après analyse de risque cas par cas

ASSTSAS

29

29

## La suite après la parution du guide

### De votre côté

- Invitations à la mise à jour des procédures et l'uniformisation
  - Comité de travail

### Du côté ASSTSAS

- Mise à jour NIOSH
- Fiche technique
- Grilles de conformité possibles ?
- Formations ?

ASSTSAS

30

30

---

Des questions ?

ASSTSAS

31

31

---

**Guy Bertrand**  
Conseiller  
gbertrand@asstsas.qc.ca  
Tél. : 514 253-6871, poste 124

**Sylvie Bédard**  
Conseillère  
sbedard@asstsas.qc.ca  
Tél. : 514 253-6871, poste 243

Montréal	Québec	En ligne
7400, boul. des Galeries d'Anjou, bureau 600 Montréal, H1M 3M2 Tél. : 514 253-6871 ou 1 800 361-4528	260, boul. Langelier Québec, G1K 5N1 Tél. : 418 523-7780 ou 1 800 361-4528	asstsas.qc.ca

32